



Contribution de Jean-Bernard LUGADET

Association Nantaise Déplacements Environnement (ANDE)

lugadet-stemler@orange.fr

Tout proche du Conseil de développement :

- un escalier fantôme,
- un gaspillage d'argent public,
- un escalator à rouvrir pour les usagers de la rue et du transport public

Lors de la mise en service en 2000 de la ligne de tram n° 3, les services de Nantes-Métropole avaient judicieusement envisagé d'installer un escalier mécanique entre les stations « Place du Cirque » sur la ligne 2 et « Bretagne » sur la ligne 3.

Après moult péripéties, cette installation a fini par être mise en service en 2012 le long de l'escalier en dur (aujourd'hui peint aux couleurs Arc en Ciel) contre le bâtiment occupé par « Habitat ». Il n'a fonctionné que quelques semaines à cause de nombreuses pannes. Très vite, ses abords assez discrets ont attiré des personnes dites marginales, ce qui fut un prétexte de fermeture et de camouflage sous des plaques métalliques.

Actuellement, ce qui aurait pu être un équipement structurant du centre-ville, au service des usagers de la Semitan et des piétons montant vers le plateau piétonnier de la place Bretagne ou en descendant, ressemble à ces stations fantômes du métro de Berlin isolées à l'Est, barricadées, sans vie...

L'Association nantaise déplacements environnement (ANDE) a, en 2013 et 2014, demandé des explications à la Mairie de Nantes qui lui répondit que le matériel utilisé pour cette installation a été vite défaillant car d'origine... chinoise et qu'il n'était pas question que le site attire des membres du « lumpen proletariat » (ce n'était pas tout à fait le mot officiel mais c'est pour garder la référence berlinoise !).

L'Association nantaise déplacements environnement s'est retournée ensuite vers la Chambre régionale des comptes sous prétexte de gaspillage d'argent public, l'investissement pouvant être évalué à 100 000 € (sans compter la valeur immobilière du terrain désormais gelé). Sans suite, comme à désespérer de la République.

Un dernier baroud avec un article dans « Ouest France » et l'Association nantaise déplacements environnement est passée à d'autres actions.

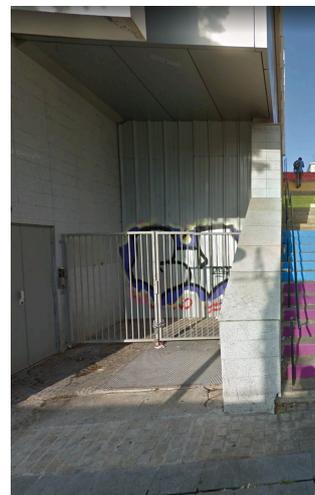
Certains membres de l'association pensent qu'il ne faudrait pas en rester là et envisagent, pêle-mêle, une pétition en ligne ou sur le site, un recours auprès du tribunal administratif voire quelque chose de moins rebattu.

Ils savent qu'ailleurs l'initiative privée sait faire fonctionner des escaliers extérieurs (Centre Beaulieu, hypermarché Porte Océane) où il n'y a même pas de protection contre les intempéries !

Ils invitent donc les membres du Conseil de développement à faire quelques pas pour observer le désastre. En souhaitant qu'un jour des édiles avisés sauront, à peu de frais mais avec un peu d'imagination pour la maintenance et la surveillance, faire revivre ce triste lieu moribond tout près pourtant des fastes et des lumières du centre-ville.



Berlin avant 1990 : une « geisterbahnhöfe » station de métro fantôme au-delà du mur



Nantes, 30 ans après, un escalier fantôme